

CINÉURBANA

@ FORUM URBAIN MONDIAL 3

19-23 juin 2006

OUVERTURE D'INSCRIPTION

L'Organisation des Nations Unies a créé le Forum urbain mondial pour se pencher sur l'une des questions les plus urgentes auxquelles doit faire face le monde aujourd'hui : l'urbanisation rapide et ses répercussions sur les gens et l'environnement. Le gouvernement du Canada est l'hôte de la troisième session du Forum urbain mondial organisée par ONU-HABITAT, l'agence des Nations Unies responsable des établissements humains. Le FUM3 qui aura lieu à Vancouver (Colombie-Britannique) du 19 au 23 juin 2006 aura pour thème principal Notre avenir : des villes durables – Passer des idées à l'action.

CinéUrbana, salle vidéo du Forum urbain mondial 3, offrira aux délégations la possibilité de voir « passer des idées à l'action » par vidéo interposée et ce, pendant les cinq jours que durera la session. CinéUrbana est une présentation d'ONU-HABITAT et du gouvernement du Canada en partenariat avec la Fondation Globe du Canada, l'Office national du film du Canada et le Réseau des villes créatives du Canada.

Les films seront sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les délégations et leurs délibérations au FUM 3. Le thème principal du Forum urbain mondial, Notre avenir : des villes durables – Passer des idées à l'action, est organisé autour de trois sous-thèmes : Croissance urbaine et environnement, Partenariats et finances, et Inclusion et cohésion sociales. Pour de plus amples renseignements sur le programme du FUM3, aller à

<<http://www.unhabitat.org/wuf/2006/Organization.asp>>

Ou autre site <<http://www.wuf3-fum3.ca/fr/accueil.shtml>>

CinéUrbana cherche des vidéos et des films récents à inscrire au programme.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

ADMISSIBILITÉ

1. Les délégués et déléguées, les organismes non gouvernementaux sans but lucratif, les sociétés de production et les membres des Nations Unies sont invités à proposer des films.
2. Toutes les productions sélectionnées pour le FUM3 seront sur support DVD (de préférence) ou VHS (format nord-américain ou universel).
3. Les films proposés seront présentés dans leur langue originale et sous-titrés en français ou en anglais si la langue originale est autre. L'étiquette de chacun des films précisera le titre original, le titre en français ou en anglais, la durée, le nom de la personne qui le propose et l'adresse de retour.
4. Les films seront récents, c'est-à-dire qu'ils dateront de 2000 ou plus tard
5. Ne seront pas acceptés les films auxquels ne sera pas joint le droit de diffusion publique, de câblodiffusion en circuit fermé et dont les images et la description ne peuvent être diffusées dans tous les médias, y compris dans Internet à des fins de promotion ou d'information dans le cadre de l'exposition connexe au FUM 2006.
6. Le jury composé de membres du personnel du FUM, d'universitaires et de professionnels des milieux du cinéma et des médias sélectionnera les films selon les critères préétablis. Toutes ses décisions sont finales. La sélection ne donne droit à aucun prix, qu'il s'agisse de bourse ou autre.

CINÉURBANA

@ FORUM URBAIN MONDIAL 3

19-23 juin 2006

CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION

Date limite – Les bulletins d'inscription et tous les éléments connexes doivent être reçus à Vancouver le vendredi **12 mai 2006** au plus tard.

À noter que la signature apposée au bulletin d'inscription traduit implicitement l'acceptation de toutes les modalités mentionnées dans les présentes.

Prière de transmettre le bulletin d'inscription rempli à l'adresse suivante :

Coordonnateur de CinéUrbana
Fondation Globe du Canada
999, Canada Place, bureau 578
Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3E1

Courriel : <cineurbana@creativecity.ca>

Au bulletin d'inscription doivent être joints les éléments suivants :

- + DVD ou cassette VHS du film
- + 1 ou 2 photos du film (de format JPEG)
- + Cinéfiche ou feuillet descriptif du film (en français ou en anglais) comportant le générique complet
- + Description en 200 mots
- + Personne-ressource pour les ventes mondiales

L'inscription est gratuite. La personne qui propose le film veillera à l'exactitude de tous les documents soumis. ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires déclinent toute responsabilité quant à quelque inexactitude que ce soit contenue dans ses publications ou annonces. ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires n'assument que les coûts directs de remplacement d'un DVD perdu ou abîmé. Prière de n'envoyer ni bande maîtresse ni original.

ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires prendront toutes les mesures raisonnables pour éviter le piratage. Tant qu'ils seront entre les mains du FUM3, les documents protégés par le droit d'auteur seront gardés en lieu sûr et manipulés avec soin. Seuls le personnel du FUM3, les membres du jury et les bénévoles chargés de la projection y auront accès. Les reproductions et les prêts ne seront pas autorisés. En remettant votre matériel au FUM3, vous dégagez, par les présentes, ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires de tout risque et de toute responsabilité en cas de vol ou de violation du droit d'auteur relatifs au dit matériel survenus dans les locaux du FUM3.

Sur tout le matériel seront clairement indiqués le titre du film dans la langue originale, le titre du film en français ou en anglais, l'adresse de l'expéditeur et l'adresse du FUM comme suit :

Coordonnateur de CinéUrbana
Fondation Globe du Canada
999, Canada Place, bureau 578
Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3E1

Tous les envois se feront **port payé**. Les envois port dû seront refusés.

CINÉURBANA

@ FORUM URBAIN MONDIAL 3

19-23 juin 2006

ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires souhaitent conserver le DVD ou la copie VHS des œuvres présentées afin de garder trace des projections tenues au FUM 2006. Les œuvres seront confiées à ONU-HABITAT aux fins d'archivage. Si vous désirez que ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires vous retournent votre copie, vous êtes prié de l'indiquer clairement dans le formulaire de proposition. Il faut alors joindre une étiquette de retour dûment remplie (numéro de compte auprès du service de messagerie voulu, et nom et adresse du destinataire), ainsi que tout document connexe, et l'apposer à l'extérieur du colis à retourner.

ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires n'assumeront aucuns frais de transport ni de retour, qu'il s'agisse de frais de gare, de douanes, de courtage en douane ou de taxes. Prière d'indiquer clairement sur tous les bordereaux que les frais de transport et de douanes seront payés par l'expéditeur. Le matériel NE sera PAS retourné, sauf si l'étiquette de retour dûment remplie est jointe à l'envoi et précise notamment le numéro de compte du service de messagerie si la personne qui propose un film exige qu'on le lui renvoie.

Pour les envois de l'extérieur du Canada, prière de suivre les instructions que voici.

- a) Inclure trois exemplaires de la facture commerciale (déclaration de contenu) précisant les renseignements suivants :
- Nom, adresse et numéro de téléphone de l'expéditeur
 - Adresse du destinataire (susmentionnée)
 - Titre du film et support (Zone DVD 1)
 - Durée
 - Juste valeur marchande (20 \$CA)
 - Pays de fabrication
 - Déclaration suivante : « Marchandises prêtées au FUM à seule fin de projection. Sans valeur commerciale. Matériel non pornographique. Non destiné aux projections publiques ni aux projections payantes. »
 - Signature de l'expéditeur
- b) La facture commerciale doit être jointe à la lettre de transport du service de messagerie. Si votre envoi est fait par la poste sous le régime international, prière d'apposer une étiquette de déclaration en douane à l'extérieur du colis.

La confirmation de livraison sera envoyée en anglais, par courriel ou par la poste ordinaire, si la demande est précisée dans l'envoi et l'adresse, fournie.

ENTENTE SUR L'INSCRIPTION D'UN FILM

1. Le bulletin d'inscription rempli tient lieu de confirmation que ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires sont autorisés, par le distributeur ou le détenteur du droit d'auteur légitime, à présenter le film inscrit au cours du FUM3 et de toute activité connexe. De plus, ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires sont libres d'utiliser des extraits d'image en mouvement et de reproduire des plans fixes à des fins promotionnelles uniquement.

2. Toutes les projections sont ouvertes à l'ensemble des délégations présentes au FUM.

3. ONU-HABITAT, le gouvernement du Canada et leurs partenaires garderont les films en bon état, et les conserveront en lieu sûr et, s'il y a lieu, les retourneront promptement à leur expéditeur après la dernière projection.

CINÉURBANA

@ FORUM URBAIN MONDIAL 3

19-23 juin 2006

BULLETIN D'INSCRIPTION À retourner avant le vendredi 12 mai 2006

COORDONNÉES

PERSONNE RESSOURCE

POSTE

ORGANISATION

ADRESSE

TÉLÉPHONE (préciser le code de pays et l'indicatif régional)

COURRIEL

SITE WEB

RENSEIGNEMENTS SUR LE FILM

TITRE ORIGINAL DU FILM

TITRE ANGLAIS OU FRANÇAIS

RÉALISATION

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

PAYS DE PRODUCTION

ANNÉE DE PRODUCTION

LANGUE ORIGINAL DU FILM (Les films qui ne sont ni en français ni en anglais doivent être sous-titrés en français ou en anglais.)

☐ FICTION

☐ DOCUMENTAIRE

☐ ANIMATION

SYNOPSIS DU FILM EN UNE PHRASE

BIOGRAPHIE DU RÉALISATEUR OU DE LA RÉALISATRICE EN UNE PHRASE

SITE WEB DU FILM

PARTICIPATION À DES FESTIVALS

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

DURÉE

SUPPORT DE PRODUCTION : CATÉGORIES

FORMAT DE PROJECTION : CATÉGORIES (le support mini DV n'est pas admissible)

CINÉURBANA

@ FORUM URBAIN MONDIAL 3

19-23 juin 2006

LISTE DE CONTRÔLE

Vérifier que tous les éléments ci-après accompagnent l'inscription :

- ☐ BULLETIN D'INSCRIPTION REMPLI
- ☐ **DVD** OU **CASSETTE VHS** DU FILM
- ☐ 1 OU 2 PHOTOS DU FILM (DE FORMAT JPEG)
- ☐ DESCRIPTION OU SYNOPSIS DU FILM EN 200 MOTS (EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS)
- ☐ CINÉFICHE OU FEUILLET DESCRIPTIF DU FILME (EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS) COMPORTANT LE GÉNÉRIQUE COMPLET
- ☐ PERSONNE RESSOURCE POUR LES VENTES MONDIALES

Les inscriptions incomplètes seront rejetées.

J'ai lu les modalités d'inscription et l'entente sur l'inscription d'un film (ci-jointes) et j'atteste que les présentes les respectent en tous points.

SIGNATURE



Envoyez ce formulaire par courriel à cineurbana@creativecity.ca

Date limite – Les bulletins d'inscription et tous les éléments connexes doivent être reçus à Vancouver le **vendredi 12 mai 2006** au plus tard.